

Manuscrit 20
Lettre de Nicéphore Niépce à Alexandre du Bard de Curley
14 janvier 1826

. Au Gras, le 14 janvier 1826.

. Vous trouverez, cher Cousin, que j'ai bien tardé de vous/
répondre. Le fait est que j'aurais pu vous donner plus tôt de/
nos nouvelles, et que je me serais déjà procuré ce plaisir, si M^r/
de Champmartin¹, qui veut être porteur de ma réponse, ne/
m'eut prié de la différer de quelques jours. Il part lundi/
ou mardi, pour Beaune² d'où il se rendra à Nuits³. Je lui ai/
communiqué l'article de notre lettre, qui le concerne ; et le/
désir que nous manifestez, cher Cousin, de faire connaissance/
avec lui, ajoute encore au vif empressement qu'il avait déjà/
d'aller vous voir ; car ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il en [mot barré] a/
formé l'agréable projet. Nous n'avons pas besoin de vous le/
recommander ; il se recommande assez par lui-même : c'est un/
homme aimable ; un parent, un ami de plus dans la famille ;/
ainsi, il ne peut manquer d'y être bien accueilli./

. La fin de 1825 n'a pas été heureuse pour nous, cher/
Cousin : nos enfans ont perdu leur pauvre petit Eugène⁴, et cette/
perte, qui leur a été infiniment sensible, nous a aussi bien/
douloureusement affectés. Génie n'avait point assez de lait, ni/
un lait assez substantiel pour continuer de nourrir. Elle s'en//

est apperçu trop tard : il a fallu mettre le pauvre enfant en/
nourrice, et deux jours après il n'existait plus. Mais un mal/
de gorge survenu peu de tems auparavant, et contre le quel a/
échoué l'art du médecin, a peut être plus contribué que la/
première cause, à la perte que nous avons éprouvée. Heureusem^t/
pour nos enfans, qu'elle n'est pas irréparable : c'est aussi l'unique/
consolation qui nous reste./

. Ainsi que je vous le mandais dans le tems, cher Cousin, j'ai/
fait tirer à Dijon⁵ quelques épreuves de mes gravures sur cuivre⁶ ;/
mais, soit de ma faute, soit de celle de l'imprimeur⁷, ces épreuves/
n'ont point la netteté et la correction désirées⁸. Au reste, je devais/
m'y attendre d'après les défauts inhérentes à mon procédé./
J'ai reçu enfin hier, la nouvelle chambre obscure avec prisme/

¹ Henri Marie Gaucher de Champmartin, le beau père d'Isidore.

² La ville de Beaune, en Côte-d'Or, est située à 30 kilomètres de Chalon-sur-Saône et à une quinzaine de kilomètres de Nuits-Saint-Georges.

³ Nuits-Saint-Georges, en Côte d'Or, à mi-chemin entre Dijon et Beaune et à une quarantaine de kilomètres au nord de Chalon-sur-Saône. Alexandre du Bard de Curley y possédait une propriété.

⁴ Joseph Nicéphore Eugène Niépce qui était né le 26 octobre 1825.

⁵ Chef-lieu de la Bourgogne, la ville de Dijon se trouve à environ 70 kilomètres de Chalon-sur-Saône et à une trentaine de kilomètres de Nuits-Saint-Georges où vivait habituellement Alexandre du Bard de Curley. Ce dernier possédait, à Dijon, une seconde résidence.

⁶ Après s'être adressé au graveur Lemaître en juillet 1825, Nicéphore avait en effet fait appel à un imprimeur dijonnais à l'automne 1825 afin de lui faire tirer de nouveaux essais sur cuivre (copies de gravures) gravés par ses soins d'une manière nouvelle (expositions et gravures répétées). Cf. Lettre du 25 octobre 1825, BNF et lettre de Claude à Nicéphore du 8 décembre 1825, ASR.

⁷ Nicéphore connaissait cet imprimeur auquel il s'était déjà adressé en juin 1824. Il lui avait alors fait tirer des épreuves d'après une pierre lithographique enduite de bitume de Judée et gravée à l'acide (cf. Lettre de Nicéphore à Claude du 13 juin 1824, ASR). On ne connaît pas le nom de cet homme qui n'eut jamais, semble-t-il, aucun contact direct avec Nicéphore. En effet, ce dernier chargea l'une de ses connaissances, l'artiste-peintre Jean-François Carbillet (1766-1828), de toutes les démarches relatives à cette affaire (Cf. BM p.701-702).

⁸ Nicéphore n'était pas satisfait des résultats obtenus à Dijon. Peut-être est-ce ce qui le poussa à reprendre contact avec Lemaître à qui il confia, en mars 1827 : « Quoiqu'il y ait une grande différence entre mes épreuves et les originaux, il y en a beaucoup moins qu'entre ces mêmes épreuves et celles que j'avais fait tirer à Dijon » (cf. Lettre du 17 mars 1827, ASR).

pour le paysage, et prisme-Mégascope⁹ pour copier les objets/
peu éloignés, tels que fleurs naturelles &c. portraits et gravures¹⁰.
J'espère obtenir à l'aide de ces nouveaux instrumens, des/
résultats entièrement satisfaisans, et je m'en occuperai/
aussitôt que la saison me le permettra./

. Nous avons toujours d'excellentes nouvelles de mon frère.//

Il travaille à force à son autre appareil¹¹ ; mais il vient en même/
tems de faire changer toutes les vis et écrous du premier¹², pour adapter/
à ceux-ci des vis de pression, afin de prévenir la dislocation des pièces/
du mécanisme, occasionnée par l'ébranlement de la machine : ce/
changement était indispensable. Cette nouvelle année se présente,/
Dieu merci, sous les plus heureux auspices : elle ne se passera pas,/
j'en suis bien persuadé, sans mettre enfin un terme à nos longs/
sacrifices, et sans réaliser toutes nos espérances. mon frère le désire/
ardemment de son côté, et il lui tarde comme à nous de faire honneur/
à nos engagements, à ceux surtout que nous avons contractés [envers]/
vous, cher Cousin, qui avez bien voulu jusqu'ici, mettre tant [page déchirée]/
de complaisance et de délicatesse dans vos procédés à notre égard. quelques/
mois sans doute, vont encore s'écouler péniblement pour nous ; mais,/
grâce à Dieu, nous avons doublé le cap des tempêtes. Et passé ce délai,/
nous entrerons à pleines voiles dans le port. Recevez ainsi que la chère/
Cousine, les choses les plus affectueuses de la part de mon frère. Nous nous/
réunissons tous pour vous faire agréer à l'un et à l'autre, notre/
contingent de vœux et de souhaits réciproques. Croyez, cher Cousin,/
que bien qu'un peu tardifs, ils n'en sont ni moins ardens, ni moins/
sincères ; et veuillez en être l'interprète auprès de nos bons et chers/
parens de Besançon¹³. Embrassez aussi bien tendrement pour nous,/
vos chers enfans. Adieu !

://: J.N. Niépce

://: Monsieur,/
Monsieur de Curley, receveur Municipal/
.à Nuits./
.Côte d'Or.

<Cachets postaux>
70 – CHÂLONS-SUR-SAÔNE

⁹ Le mégascope est une invention datant de 1780 due au chimiste et physicien français Jacques Charles (1746-1822). Il projetait dans une pièce obscure, par le biais d'une lentille convergente, en les agrandissant ou les diminuant, des corps non transparents comme les bas-reliefs, les gravures ou les médailles. Vincent Chevalier en avait décrit l'utilité à Niépce en ces termes : « *prisme (...) pour dessiner les objets rapprochés (...) comme une fleur, une gravure, un portrait etc.* » (cf. Lettre de Chevalier à Nicéphore du 7 décembre 1825, ASR).

¹⁰ Il s'agit là de la commande passée par Nicéphore à Vincent Chevalier le 21 décembre 1825 et envoyée par ce dernier le 5 janvier 1826 (cf. Lettre de Chevalier à Nicéphore du 6 janvier 1826, ASR). Si cet achat est bien documenté, la présente lettre nous apporte néanmoins une information complémentaire : la chambre obscure perfectionnée acquise par Niépce était munie d'un « *prisme pour le paysage* », ce qui n'est pas clairement précisé dans le courrier de l'opticien où seul le prisme mégascope est nommé. Nicéphore avait également, à cette occasion, renvoyé à Chevalier le prisme qu'il possédait depuis juin 1825 et pour lequel il lui avait fait adapter une monture en novembre 1825.

¹¹ Son moteur destiné à produire un mouvement de rotation circulaire perpétuel ? La phrase de Nicéphore est ici trop vague pour en être certain.

¹² Très certainement son premier moteur, destiné à produire un mouvement de va-et-vient perpétuel.

¹³ Louis François Henri du Bard de Chasan (le frère aîné de Curley) et son épouse qui vivaient dans cette ville de Franche-Comté située à une centaine de kilomètres à l'ouest de Chalon-sur-Saône.